

SAMSUNG

Du 27 février au 25 avril 2023

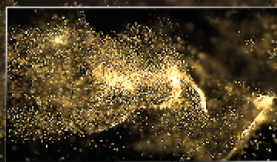
The Samsung Premium Collection

Plus rien ne fait écran à vos émotions.



TV OLED

L'image la plus contrastée*



TV Neo QLED 8K

L'image la plus détaillée*



TV Neo QLED

L'image la plus lumineuse*

Offre de Lancement 2023

Jusqu'à

500€ remboursés**
sur une sélection
de Tv Samsung

x2

**Doublez votre
remboursement**
pour les 500 premières
participations

*En comparaison avec les autres modèles de la gamme TV Samsung 2023.

**Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer. Retrouvez toutes les étiquettes énergie de la gamme Neo QLED et OLED sur www.samsung.com/fr/.

The Samsung Premium Collection = la collection Premium par Samsung

© 2023 - Samsung Electronics France, CS 20003, 6 rue Fructidor, 93484 Saint-Ouen Cedex.

RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €. Visuel Non Contractuel

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE

« THE SAMSUNG PREMIUM COLLECTION »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour toute précommande ou tout achat entre le **27 février 2023 et le 25 avril 2023** inclus, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs, d'un téléviseur Samsung neuf parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse jusqu'à 500€ dans la limite du montant acquitté pour le produit.

		43 pouces (109cm)	50 pouces (127 cm)	55 pouces (139 cm)	65 pouces (165 cm)	75 pouces (190 cm)	85 pouces (216 cm)
Neo QLED	TQxxQN8xC			200€	300€	300€	500€
	TQxxQN90C	100€	100€	200€	300€	500€	500€
	TQxxQN95C			200€	300€	500€	500€
	TQxxQN700C			200€	300€	500€	
	TQxxQN800C				500€	500€	500€
	TQxxQN900C				500€	500€	500€
OLED	TQxxS9xC			200€	300€		

Offre bonus : Si vous faites partie des 500 premières participations, Samsung double votre remboursement dans la limite du montant acquitté pour le produit (la participation en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations en temps réel en vous rendant sur notre site www.samsung.com/fr/offer/ (Compteur en ligne) ou contactez-nous par chat ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h à 20h).

Dans le cadre d'une précommande, pour valider votre participation, vous devrez charger un justificatif justifiant de votre précommande (bon de commande ou bon de réservation). Sans ce justificatif, votre participation ne sera pas prise en compte. Une fois le téléviseur réceptionné, vous pourrez finaliser votre participation (ajout des photos de l'étiquette signalétique et du code barre découpé du produit).

Dans ce cas, c'est la date de chargement du justificatif de précommande (et non la date de complétude du dossier) qui sera prise en compte par le compteur en ligne. **Exemple :** Pour l'achat d'un TQ65QN800C (500€ de remboursement), si vous faites partie des 500 premières participations (compteur en ligne faisant foi), votre remboursement sera automatiquement doublé (1000€). Si vous participez une fois les 500 premières participations réalisées, votre remboursement ne sera pas doublé et sera de 500€.

Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse postale) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.

ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

Offre non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits. Offre valable en France⁽¹⁾ et Monaco, réservée aux consommateurs.

1 PRÉCOMMANDEZ OU ACHETEZ VOTRE TÉLÉVISEUR ÉLIGIBLE À L'OFFRE

Précommandez ou achetez, entre le **27 février 2023 et le 25 avril 2023 inclus**, un téléviseur Samsung parmi les références éligibles à l'offre.

2 INSCRIVEZ-VOUS ET PARTICIPEZ EN LIGNE

Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/ et sélectionnez l'offre « The Samsung Premium Collection » entre le **27 février et le 25 mai 2023 inclus**. Si vous faites partie des 500 premières participations, le compteur en ligne faisant foi, votre remboursement sera doublé sous réserve de complétude de votre dossier.

• Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

• Complétez le formulaire de participation et téléchargez les éléments suivants :

- En cas de précommande, votre **justificatif de précommande** (bon de commande ou bon de réservation). Les autres éléments ci-après pourront être ajoutés une fois le téléviseur éligible réceptionné.

- Votre **preuve d'achat** du téléviseur (facture, ticket de caisse) datée au plus tard du 25 avril 2023 où sont entourés le prix, la référence du produit achetée et la date d'achat effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).

- Une **photo lisible de l'étiquette de votre téléviseur, préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres** à 13 chiffres et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).

- Une **photo lisible de l'étiquette signalétique de votre téléviseur qui se trouve au dos de votre produit**, et sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). Les **codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche**.

- Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC⁽²⁾.

• Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 25 mai 2023 inclus**. Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation. Tout dossier envoyé par voie postale ne sera pas traité et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

3 CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de validation de votre dossier par Samsung. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **25 mai 2023** sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/, sélectionnez l'offre « The Samsung Premium Collection » et cliquez sur « Suivre ma participation ».

⁽¹⁾ A savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽²⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, la Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la République de Saint Marin et Monaco. Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine. Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung (<http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>). Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.